Sénégal

Contact : Kalidou BA Mail : egabferlo@gmail.com

Adaptation d'un dispositif de formation : le champ-école agropastoral (CEAP)





Entente des groupements associés pour le développement à la base (EGAB)



DESCRIPTIF Systématiser l'offre de formation sur le pastoralisme de l'organisation d'éleveurs EGAB, à travers l'adaptation de la pédagogie et des contenus des champs écoles pastoraux (CEAP) aux réalités du pastoralisme au Sénégal. Le projet doit permettre à l'EGAB de rénover son offre de formation sur le pastoralisme autour de l'approche CEAP.

CIBLES membres de l'EGAB

RÉSULTATS ATTENDUS → Un curricula de formation des CEAP et des modules de formations spécifiques adaptés au pastoralisme

- →Des facilitateurs et des formateurs en CEAP renforcés en compétence
- →L'égalité de chances entre les hommes et les femmes est respectée
- → L'offre de formation des CEAP rénovée
- → Des éleveurs pastoraux formés
- → Une capitalisation sur le dispositif CEAP



Face à une situation où l'élevage, et plus spécifiquement le pastoralisme, fait face à de nombreux défis au Sénégal, la formation agricole et rurale a un rôle important à jouer. Une initiative inédite et innovante a été lancée en 2015 par la FAO sur l'approche Champs-écoles paysans dans la production agropastorale.

L'EGAB a été une organisation d'éleveurs impliquée dans ce projet. L'évaluation finale a montré des faiblesses sur la qualité de la pédagogie et sur la pertinence des contenus, souvent peu innovants et mal adaptés au pastoralisme.

L'EGAB s'est donc engagée dans un processus d'adaptation de la pédagogie et des contenus des CEAP au pastoralisme pour poursuivre l'action entamée avec la FAO. Durée du projet : sept 2023 - sept 2025

Budget: 39 K€

Ingénierie de formation

FORMATION DE PRODUCTEURS

Les principales activités liées à la mise en œuvre du projet sont :

- → Réaliser le diagnostic de territoire et analyser les besoins en formation ;
- → Construire les curricula et modules spécifiques de formation ;
- → Construire les fiches d'animation sociale sur le pastoralisme ;
- → Former des facilitateurs de CEAP;
- → Former deux formateurs de facilitateurs ;
- → Former 10 cohortes en CEAP rénové ;
- → Former les acteurs sur des modules spécifiques ;
- → Conduire des séances d'information et d'animation sociale sur le pastoralisme ;
- → Mettre en place du matériel didactique ;
- → Organiser des réunions de bureau élargi pour le suivi du projet ;
- → Organiser des missions de suivi sur le terrain ;
- → Organiser un atelier de capitalisation du projet.



Mise en

œuvre

Comité de suivi : EGAB, FARSEN, Réseau FAR.

Autres partenaires : FONGS.